



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ÉMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNÉES PERPÉTUELLES AVEC MÉCANISME D'ABSORPTION DE PERTES ET D'ANNULATION DE PAIEMENT DES COUPONS D'UN MONTANT GLOBAL DE 300.000.000 DIRHAMS

Le Crédit Agricole du Maroc a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant de trois cent millions (300.000.000) de dirhams. La souscription à cette émission a eu lieu entre le 13 juillet et le 15 juillet 2022 inclus.

Cet emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons permettra au Groupe Crédit Agricole du Maroc de renforcer ses fonds propres de la 1<sup>ère</sup> catégorie, et se donner les moyens pour financer et accompagner le monde rural dans son intégralité, et plus spécifiquement le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie.

#### RAPPEL DES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMISSION

	Tranche A : Obligations subordonnées perpétuelles non cotées à taux révisable chaque 5 ans	Tranche B : Obligations subordonnées perpétuelles non cotées à taux révisable chaque 10 ans	Tranche C : Obligations subordonnées perpétuelles non cotées à taux révisable annuellement
Montant maximum de la tranche	300.000.000 MAD	300.000.000 MAD	300.000.000 MAD
Nombre maximum de titres à émettre	3.000 Obligations subordonnées perpétuelles	3.000 Obligations subordonnées perpétuelles	3.000 Obligations subordonnées perpétuelles
Valeur nominale	100.000 MAD	100.000 MAD	100.000 MAD
Maturité		Perpétuelle	
Remboursement anticipé	Au-delà de 5 ans, le remboursement de tout ou d'une partie du capital ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur, sous réserve d'un préavis minimum de 5 ans et après accord de Bank Al Maghrib.		
Taux d'intérêt nominal	<b>Révisable chaque 5 ans.</b> Pour les 5 premières années, le taux est déterminé en référence au taux 5 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché primaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al Maghrib le <b>05 juillet 2022, 2,33%</b> , augmenté d'une prime de risque de <b>260 points de base</b> , soit un taux facial de <b>4,93%</b> .	<b>Révisable chaque 10 ans.</b> Pour les 10 premières années, le taux est déterminé en référence au taux 10 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché primaire des Bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib le <b>05 juillet 2022, soit 2,42%</b> , augmenté d'une prime de risque de <b>280 points de base</b> , soit un taux facial de <b>5,22%</b> .	<b>Révisable annuellement.</b> Le taux est déterminé en référence au taux plein monétaire 52 semaines (taux monétaire) déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché primaire des Bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le <b>05 juillet 2022, soit 1,81%</b> , augmenté d'une prime de risque de <b>250 points de base</b> , soit un taux facial de <b>4,31%</b> .
Négociabilité des titres	De gré à gré (hors bourse)	De gré à gré (hors bourse)	De gré à gré (hors bourse)
Prime de risque	260 pbs	280 pbs	250 pbs
Garantie de remboursement	Aucune	Aucune	Aucune
Méthode d'allocation	Au prorata (sans priorisation entre les tranches)		

#### SOUSCRIPTIONS RECUEILLIES PAR TRANCHE ET PAR CATÉGORIE D'INVESTISSEURS

	Nombre de titres demandés			
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Total
Établissements de crédit	0	0	0	0
OPCVM	0	0	300 000	300 000
Sociétés d'assurance, organismes de retraite et de prévoyance	0	0	0	0
Fonds d'investissement, fonds de pension	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>

#### RÉSULTATS DE L'OPÉRATION PAR TRANCHE ET PAR CATÉGORIE D'INVESTISSEURS

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Total
<b>Montant global proposé (Kdh)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
<b>Montant retenu (Kdh)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
<b>Nombre de souscriptions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Établissements de crédit	0	0	0	0
OPCVM	0	0	5	5
Société d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	0	0	0	0
Fonds d'investissement, Fonds de pension	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
<b>Taux de sursouscription</b>			<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
<b>Taux de satisfaction</b>			<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

#### TAUX DE SORTIE

Tranche	Taux de référence	Prime de risque	Taux de sortie
A (Révisable chaque 5 ans)	2,33%	260	4,93%
B (Révisable chaque 10 ans)	2,42%	280	5,22%
C (Révisable annuellement)	1,81%	250	4,31%

#### CONSEILLERS FINANCIERS & ORGANISMES PLACEURS

Conseiller Financier & Coordinateur Global	Co-Conseillers Financiers
	 
Co-Chefs de File du syndicat de placement	
	